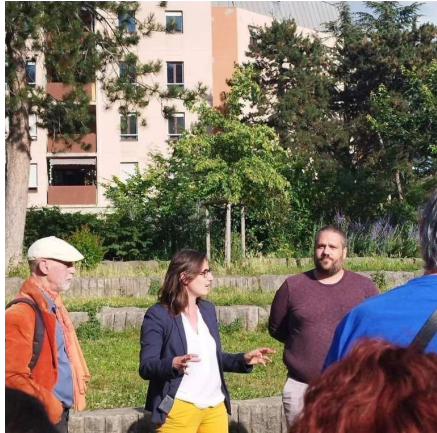


20241024 Lyon Bondy Blog

<https://lyonbondyblog.fr/LBB/sophia-popoff-letat-doit-prendre-ses-responsabilites-en-termes-dhebergement-durgence/>



[Lyon](#)

Sophia Popoff : “L’état doit prendre ses responsabilités en termes d’hébergement d’urgence”

par [Etienne Aazzab](#) 24 octobre 2024

A la suite de l’expulsion ce mardi matin, le Lyon Bondy Blog a posé quelques questions à la nouvelle élue lyonnaise Sophia Popoff concernant la politique de la ville de Lyon en termes d’hébergement d’urgence. Interview.

Lyon Bondy Blog : Nous sommes avec Madame Popoff, nouvelle adjointe au logement d’urgence de la ville Lyon. [Suite à l’expulsion ce mardi matin des mineurs non-accompagnés qui occupaient le squat du 13 rue Neyret](#), quelle va être la proposition de relogement de la Ville de Lyon et de la Métropole du Rhône pour les 28 jeunes qui restent sans solution de relogement ?



Sophia Popoff : On regrette fermement cette expulsion qui a été effectuée à la demande du propriétaire (La fondation Lasalle) et avec les forces de l’ordre. Sans aucune proposition de relogement avec mise à l’abri de ces jeunes.

A notre connaissance, le bâtiment abritait 70 mineurs non-accompagnés. La date et l'heure de l'expulsion était connue juste le matin-même des occupants. On regrette fermement cette décision. Le maire de Lyon et la mairie du 1er arrondissement avaient déjà alerté les services de l'État.

Cette expulsion était assez prévisible. Nous n'avons pas pu poser un diagnostic et mettre en place des solutions de relogement de ces jeunes qui pour la plupart à notre connaissance en recours de minorité. Moi j'ai écrit aux services de l'état, et également je les ai contactés par téléphone. On demande à la préfecture de prendre ses responsabilités en termes de mise à l'abri de ces jeunes.

LBB : [Mi-septembre, Boris Miachon-Debard , élu PCF du 7ème arrondissement, il voulait qu'il y ait un dialogue entre les propriétaires de logements vacants et les institutions municipales.](#) Que pensez-vous de cette initiative et où en est-on ?

S.P : La ville de Lyon a fait plusieurs propositions à plusieurs reprises et notamment à la préfecture sur des bâtiments vacants qui pourraient être mobilisés pour aider la préfecture à remplir ses obligations en termes d'hébergement d'urgence.

Récemment j'ai fait une suggestion, pour le moment je n'ai aucune réponse de leur part sur ces mobilisations.

LBB : [Une tribune de deux député\(e\)s a été publiée sur notre site concernant le nombre d'enfants à la rue. Il reste 2000 enfants qui dorment dans la rue en France. Dans une semaine, la trêve hivernale va commencer. Comment va travailler la ville de Lyon avec les hébergements d'urgence pour fluidifier l'accueil des sans-abris ?](#)

S.P: On s'associe à l'initiative parlementaire de Marie Charlotte Garin et d'autres député(e)s pour obliger l'État à prendre ses responsabilités sur l'hébergement d'urgence. Il faut qu'ils aboutissent (L'Etat) à des résultats concernant les 2000 enfants qui dorment dans la rue.

Malheureusement la réalité, c'est qu'il y a plus de 2000 enfants dans la rue chaque soir dans toute la France. Nous on s'associe avec cette initiative, qui vise notamment l'État pour qu'il prenne ses responsabilités et d'y mettre les moyens. La préfecture est responsable du Plan Grand Froid.

Aujourd'hui, les informations que j'ai reçues, sur le nombre de places qui vont être mobilisées, je suis assez inquiète car on parle de seulement une dizaine de places à ma connaissance.

Communiqué de Presse

22/10/2024

Contre l'expulsion des jeunes hébergés au squat Neyret : Pas d'expulsion sans solution !

À seulement 9 jours de la trêve hivernale, la Préfecture a pris la décision choquante d'ordonner l'évacuation et la remise à la rue de 70 jeunes, en recours devant le juge pour enfants, du squat du 13 rue Neyret.

Face à l'urgence sociale, l'État choisit la répression en permettant une expulsion brutale, dénuée de toute considération humaine et sociale et sans autre solution d'hébergement.

Depuis 2023, le squat Neyret créé par les collectifs n'est pas qu'un abri : c'est un lieu de vie, un refuge où des jeunes en grande précarité et issus de parcours de vie difficiles trouvent non seulement un toit, mais aussi une communauté de soutien. Ce lieu pallie clairement l'obligation de mise à l'abri des mineurs non accompagnés.

L'État ayant pour prérogative l'accueil inconditionnel, et la Métropole la protection de l'enfance, nous enjoignons les pouvoirs publics de trouver des solutions immédiates.

Nous demandons donc à la Préfecture l'ouverture de nouveaux lieux. De même bien que reconnaissant le volontarisme de la Métropole et de la ville de Lyon qui ont mis à disposition depuis 2020 des places au sein de son patrimoine vacant pour pallier les manquements de l'État, nous leur demandons d'augmenter les places d'accueil au sein de structures dignes et pérennes.

À l'heure où plus de 2000 enfants dorment à la rue chaque nuit en France, l'hébergement durable et l'accompagnement éducatif des mineurs, quelle que soit leur situation administrative, doivent être une priorité et non le choix de compromis politiques et budgétaires.

Un accompagnement éducatif réel et adapté à leurs besoins fondamentaux, évalués de manière individualisée, doit leur être également garanti : hébergement, éducation, santé ... Aussi nous soutenons la présomption de minorité de ces jeunes et la prise en charge par l'aide sociale à l'enfance dès ce jour.

Plusieurs élu.e.s de l'arrondissement de la ville et de la métropole, dont Laurence Boffet et Florestan Groult, étaient présents ce matin rue Neyret avec les habitants et aidants.

Nous nous tenons aux côtés des jeunes et des collectifs et leur apportons tout notre soutien.



Laurence Boffet
Moïse Diop
Florestan Groult
Laurent Legendre



Gabriel Amard
Anaïs Belouassa-Cherifi
Idir Boumertit
Abdelkader Lahmar



Monia Benaïssa

LBB : Le groupe MIRS (Insoumis) a sorti un communiqué de presse ce mardi et qui se désolidarise de la majorité de gauche concernant l'hébergement d'urgence à la Métropole. Quel est votre ressenti ?

S.P : J'attends que le groupe insoumis vous réponde. Moi aujourd'hui, je réponds pour la ville de Lyon. La ville comme vous le savez met en place la mise à l'abri des personnes fragiles. Pour vous dire, on a mis 500 personnes à l'abri aux frais de la Ville dans des bâtiments de ville ou d'autres bâtiments mis à disposition. Il faut rappeler à l'état qu'il doit prendre ses responsabilités. Il faut également qu'il fasse respecter l'état de droit sur notre territoire et donc qu'il mette à l'abri toutes les personnes fragiles.